

# Acteurs publics

26 RUE MARCEAU  
92137 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDX - 01 46 29 29 30

AVRIL 09  
Mensuel

Surface approx. (cm<sup>2</sup>) : 835

Page 1/2

## ACTUALITÉ dans les hémicycles

### > RÉFORME DES COLLECTIVITÉS

# Le rapport Balladur à l'épreuve du Parlement

Nicolas Sarkozy l'a annoncé : la réforme des collectivités locales devra être examinée à l'automne. D'ici là, gouvernement et Parlement sont invités à travailler main dans la main. Députés et sénateurs ont bien l'intention d'apposer leur griffe.



Edouard Balladur à l'Élysée le 5 mars, lors de la remise de son rapport sur la réforme des collectivités.

À l'automne dernier, lorsque le projet de grande réforme des collectivités territoriales a été lancé, députés et sénateurs ont fait feu de tout bois. "accompagnant" l'action du comité Balladur sans que l'on leur ait demandé. Au moment de recevoir, début mars, les propositions de l'ancien Premier ministre, Nicolas Sarkozy a réparti les rôles : "Je demande au Premier ministre, en lien étroit avec le Parlement, de procéder d'ici l'été à l'élaboration d'un texte." En partant, bien entendu, du rapport Balladur. L'objectif étant de parvenir à l'examen d'un projet de loi au Parlement à l'automne. Les mots du chef de l'État ne sont pas anodins. Ils tiennent compte à la fois des susceptibilités exacerbées des députés et

des sénateurs sur le sujet et des nouvelles règles institutionnelles leur accordant plus de place. "C'est le Parlement qui a le dernier mot sur l'élaboration de la loi, d'autant plus depuis le 1<sup>er</sup> mars et l'entrée en vigueur de la réforme des institutions voulue par le président de la République", souligne ainsi le député UMP de l'Oise Jean-François Mancel, membre du groupe interparlementaire mis en place par le président du groupe UMP, Jean-François Copé. Lequel, ajoute le député de l'Oise, "est très attaché au concept de coproduction législative"...

#### Collaboration étroite

L'action du Parlement sur le dossier se déroulera en deux phases. D'abord, laisser le temps au gouvernement de concevoir un texte, tout en poursuivant le débat. Ensuite, se saisir du projet

de loi pour y apporter, en collaboration étroite avec les ministres concernés, une contribution dont députés et sénateurs n'envoient pas qu'elle soit minime. Les hémicycles ont d'ailleurs pris de l'avance. Le groupe sénatorial mis en place par Gérard Larcher fera un point d'étape sur ses

travaux le 18 mars. Quant au "collectif" interassemblées lancé par Jean-François Copé, il a rendu ses conclusions fin janvier et il devrait se reformer pour travailler sur les conclusions du rapport Balladur. "Il va certainement y avoir la consultation de différentes asso-

ciations d'élus comme celles des départements ou des régions, l'ADF et l'ARF", explique par exemple Jean-François Mancel. Ces associations ont déjà été entendues par le comité Balladur, mais pas par les parlementaires. De son côté, le gouvernement serait bien inspiré, selon le sénateur UMP

## « Les solidarités s'expriment par catégorie de collectivités. »

Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne

de l'Orne Alain Lambert, de choisir "quelques médiateurs au Parlement pour trouver des points communs d'approche". "S'il ne trouve pas de relais, dans sa majorité et dans l'opposition, ajoute l'ex-ministre du Budget, il sera très difficile pour lui d'obtenir le consensus nécessaire."

# Acteurs publics

26 RUE MARCEAU  
92137 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDX - 01 46 29 29 30

AVRIL 09  
Mensuel

Surface approx. (cm<sup>2</sup>) : 835

Page 2/2

À l'Élysée, on sait que la partie n'est pas gagnée. "Lorsqu'on lui a remis le rapport, Nicolas Sarkozy nous a confié qu'il aurait presque autant d'efforts à faire que l'opposition pour convaincre sa majorité sur plusieurs de nos propositions", affirme un membre du comité. Le consensus n'est toutefois pas inaccessible. "Les propositions de la mission Copé ont été le fruit d'un consensus parmi les parlementaires de la majorité et les propositions du comité Balladur n'en sont pas très éloignées", note le sénateur UMP de Saône-et-Loire Jean-Patrick Courtois, qui faisait partie de ce fameux groupe interparlementaire.

## "Une base de travail"

Reste à savoir dans quelle mesure les propositions du comité constituent une matière malléable, afin que les deux rapports puissent "se rejoindre", selon le vœu de Jean-François Mancel. "Le rapport Balladur n'est pas totalement figé, estime-t-il. C'est une base de travail, qui est bonne parce que courageuse et riche, mais il y a des points sur lesquels on peut sans doute discuter et certainement amender."

Les "points" en question sont

assez facilement identifiables. Dans la mesure où le regroupement des départements et des régions est suggéré sous condition de volontariat, il perd de son potentiel polémique. En revanche, et Nicolas Sarkozy l'a reconnu lui-même, le processus d'élection au scrutin de liste de conseillers communs aux départements et aux régions pose problème. "Je suis préoccupé par l'idée de passer purement et simplement par la proportionnelle territoriale. Il va y avoir là-dessus un débat très fort et marquant", estime Jean-François Mancel.

Le député de l'Oise est également persuadé que la question de la clause de compétence générale – confirmée au niveau communal par le rapport Balladur, alors que les départements et les régions se voient confier des compétences exclusives – va engendrer "un affrontement entre les tenants des grosses collectivités et les tenants de la commune". "Les solidarités s'expriment par catégorie de collectivités", résume Alain Lambert, pour qui il faudra trouver un point de vue consensuel et ce sera un très bon exercice pour les forces politiques du Parlement."

Xavier Gillet

## La contribution de l'UMP

"L'amélioration de notre organisation territoriale (...) n'est pas uniquement l'affaire des élus et des experts."

C'est pourquoi le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, a chargé quinze parlementaires de son parti – parmi lesquels les députés Alain Gest, Sébastien Huyghe, Isabelle Vasseur, Valérie Rosso-Debord et les sénateurs Philippe Dallier, Marie-Hélène des

Esgaulx et Hugues Portelli – d'aller apporter "un soutien populaire" à la réforme des collectivités territoriales.

Le député du Rhône Dominique Perben et le sénateur de Saône-et-Loire Jean-Patrick Courtois chapeauteront cette mission qui consistera donc, jusqu'en juin, à "expliquer le projet de réforme territoriale et à en débattre avec les élus, les militants et tous les citoyens". L'UMP fera ensuite ses propositions de réforme. Qui s'ajouteront à toutes les autres...



## HENRI DE RAINCOURT

### "Le pendant territorial de la réforme de l'État"

Le président du groupe UMP au Sénat estime que la diminution du nombre de régions est le sujet qui fera le plus débat parmi les parlementaires.



Comment les propositions du comité pour la réforme des collectivités ont-elles été reçues par la majorité sénatoriale ?

Elles ont été globalement assez bien reçues. Pour une raison simple : nous avons anticipé, avec les députés UMP, en organisant une réflexion commune, et nous avons retrouvé un certain nombre de propositions que nous avons présentées.

Quels sont, parmi les propositions du rapport Balladur, les points qui font débat ?

Le nombre de régions, le nombre de métropoles, le mode d'élection des conseillers territoriaux, éventuellement celui qui a été prévu pour les conseillers communautaires, et enfin le Grand Paris.

Sur quel sujet sera-t-il le plus difficile de parvenir à un consensus ?

La diminution du nombre des régions. Sans parler des motivations politiques, voire politiciennes, qui peuvent animer tel ou tel, il y a quand même un attachement à la Région. Il faudra faire preuve de patience et de pédagogie. C'est la raison pour laquelle Édouard Balladur – et nous sommes d'accord sur ce point – propose que cette réforme n'entre en vigueur qu'en 2014. À l'échéance du mandat des conseillers généraux qui ont été élus en mars 2008.

La recherche de consensus va-t-elle être prioritaire ?

Il sera ardemment recherché. Nous considérons que ces propositions n'ont aucune connotation partisane. Je rappelle que l'objectif est de parvenir à une rationalisation des collectivités territoriales et à une meilleure gestion des deniers publics. C'est le pendant sur le territoire de la réforme de l'État et de la Révision générale des politiques publiques.

Dans le refus qu'a exprimé l'opposition, tout est-il affaire d'arrière-pensées politiciennes ?

Si c'est le cas, on verra ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, mais ce serait vraiment désolant si l'opposition ne bougeait pas sur ce sujet. Une occasion manquée. Il existe des personnalités de gauche qui se disent prêtes à discuter.

Il y en a de moins en moins...

Je rappelle que Pierre Mauroy, membre du comité Balladur, a voté 16 des 20 propositions ; qu'André Vallini, lui aussi membre de ce comité, a dit que le Parti socialiste aurait grand tort de tout jeter de ces propositions ; que Manuel Valls dit sensiblement la même chose... Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord sur tout, mais la seule attitude que ne doit pas adopter l'opposition, c'est celle de tout refuser. Ce serait puéril.

Propos recueillis  
par Thomas Renou